

DEC183128DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Yvan de Launoit, directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC181959DAJ du 11 juillet 2018 portant nomination de M. Yvan de Launoit aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB) ;

Vu le projet de convention portant « Agreement for the establishment of the International Research Network » intitulé « Food4BrainHealth » conclu entre le CNRS, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Université de Bordeaux, l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'Université de Bourgogne, l'Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement, l'AgroParisTech, l'Université de Laval, l'Université de Sherbrooke, le Governing Council of the University of Toronto, The Royal Institution for the Advancement of Learning/McGill University, le Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et Douglas Hospital Research Centre ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Yvan de Launoit, directeur adjoint scientifique de l'INSB, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS la convention susvisée.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 décembre 2018

Le président-directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13